



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 89643

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord. Une étude menée par l'inspecteur général des affaires sociales, M. Christian Gal, sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés a donné lieu à une large concertation, et le rapport final a été remis au ministre en juillet 2005. Il lui demande les conclusions de ce rapport qui permettra une décision du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement. Ce travail d'analyse étant en cours, le ministre ne peut actuellement apporter davantage de précisions concernant ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89643

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2914

Réponse publiée le : 16 mai 2006, page 5156